

L'enregistrement des activités est valable pour une durée indéterminée. L'agence d'emploi privée doit faire une demande d'enregistrement chaque fois que ses activités d'emploi s'étendent à d'autres catégories.

Formulaire de demande

Le formulaire de demande d'enregistrement/d'élargissement de l'enregistrement se complète en ligne via la plateforme MonBEE.

Vous devez disposer d'un compte *MonBEE*. Pas encore de compte ? [Visionnez le tutoriel sur la création d'un compte.](#)

[Introduisez votre demande d'enregistrement/d'élargissement de l'enregistrement](#)

Procédure

La direction de la Politique de l'Emploi enregistre la déclaration dans les 15 jours de la réception du dossier complet. Elle confirme l'enregistrement à l'agence d'emploi privée. A partir de ce moment, l'agence d'emploi privée peut exercer les activités d'emploi enregistrées.

Regulation

- [Order of 14 July 2011 on the mixed management of the employment market in the Brussels-Capital Region](#)
- [Implementing decree of 12 July 2012 of the Government of the Brussels-Capital Region](#)
- [Order of 30 April 2009 on the monitoring of employment legislation within the mandate of the Brussels-Capital Region and the introduction of administrative fines applicable if these regulations are violated.](#)